

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº M21- 068894

89732

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 7364

Société :

Actif Pensionné(e)

Autre :

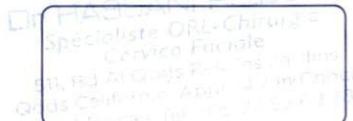
MENOURY

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0666266842 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/09/21	c/a/		250 DH	Dr HASSANI Abdoulaye Spécialiste Oto Chirurgie Cervico Faciale 511, Bd Al Qods Rés les Jardins Bab California, App 14, Ain Chock Casablanca - Tel: 05 24 54 78

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE DAOUISSI Dr Othmane Sid Docteur en Pharmacie Lot Al Othmane Sid Casablanca - 76100052	28/09/2021	532,90

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H								
D	<table border="0"> <tr> <td style="width: 50%;">25533412</td> <td style="width: 50%;">21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table>	25533412	21433552	00000000	00000000	00000000	00000000	35533411	11433553
25533412	21433552								
00000000	00000000								
00000000	00000000								
35533411	11433553								

A diagram showing a 10x10 grid of circles. The grid is bounded by a thick black border. Inside, there are 100 numbered circles, each containing a number from 1 to 10. The numbers are arranged in a pattern: the first row has 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10; the second row has 2, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9; the third row has 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 1, 2; the fourth row has 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 1, 2, 3; the fifth row has 5, 6, 7, 8, 9, 10, 1, 2, 3, 4; the sixth row has 6, 7, 8, 9, 10, 1, 2, 3, 4, 5; the seventh row has 7, 8, 9, 10, 1, 2, 3, 4, 5, 6; the eighth row has 8, 9, 10, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7; the ninth row has 9, 10, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8; and the tenth row has 10, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9. Arrows point from the center of each circle to specific points on the grid's perimeter: the top arrow points to the top edge, the left arrow points to the left edge, the right arrow points to the right edge, and the bottom arrow points to the bottom edge.

(Création, remont, adjonction)

VISA ET SACHEZ DU PRATICIEN AFFECTANT LE DEVIS

VISÉ ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION



Tél: 0522 52 69 78

طبيب متخصص الأنف والحنجرة
العنق والوجه

PPV: 10DH30

PER: 02/24

LOT: K336

0522 52 69 78

PPV: 10DH30

PER: 04/24

LOT: K336

PPV: 10DH30

PER: 03/24

LOT: K336

PPV: 10DH30

PER: 05/24

LOT: K1538

Ordonnance Médical

Casablanca le : 28/09/2021

PPV 85DH80

LOT 150101

EXP 06/2023

PPV 85DH80

LOT 150101

EXP 06/2023

MME BENNIS KAOUTAR

85,80 x 2

- Floxam 500 mg
2 Gélule, matin, soir, pendant 7 jours

14,80

- Algantil 200 mg
1 Comprimé, matin, midi, soir, pendant 4 jours

122,80 x 2

- Esac 40 mg
1 Gélule, matin, avant les repas, pendant 1 mois

27,50

- Spasfon 80 mg
1 Comprimé, matin, midi, soir, pendant 7 jours

10,30 x 5

- Doliprane 500 mg
2 Comprimé, matin, midi, soir, pendant 15 jours

21,80

- Polydexa
3 gouttes, matin, midi, soir, pendant 7 jc

= 532,90

PHARMACIE DAOUSSI
Daoussi Rachid
Docteur en Pharmacie
35, Lot Al Othmane Sidi Maârouf
Casablanca - Tél.: 0522 78 30 94

Dr HASSANI Redouane
Spécialiste Otol-Chirurgie
Cervico-Faciale
511, Bd Al Qods Ess. les Jardins
Qods Californie - Appt 14 Ain Chock
Casablanca - Tél: 05 22 52 69 78

21,80

21,80

21,80

21,80

21,80

21,80

21,80